



ANNEXE 8

PROTECTION DES ESPECES :

REPARTITION DES ESPECES PROTEGEES ET

SYNTHESE DES IMPACTS ET DES MESURES MISES EN ŒUVRE

Répartition des espèces protégées au sein du périmètre d'étude et évaluation des impacts



Légende :

Emprise des travaux	Niveau d'impact :
Reptile protégé :	Très fort
Podarcis muralis	Fort
Stations de flore protégée :	Fort à modéré
Station d'Alpiste aquatique	Modéré
	Faible
	Nul

Synthèse des impacts et des mesures mises en œuvre

ESPECES PROTEGEES	IMPACTS	MESURES PREVUES DANS LE CADRE DU PROJET				MODALITE DE SUIVI DES MESURES COUTS	IMPACTS RESIDUELS	
		Type de mesures (*)		Descriptifs	Impacts résiduels négatifs			Mesures Compensatoires <u>ou</u> d'accompagnement
		E	R					
Lézard des murailles <i>(Podarcis muralis)</i>	Destruction de plusieurs individus au sein de la zone de travaux Dérangement des espèces pendant les travaux		R1	- R1 Choix de la période des travaux en dehors des périodes sensibles pour l'espèce (printemps et automne)	Négligeable au vu de la répartition de l'espèce sur la commune	A3 A4	-A3 Sauvegarde par capture des individus avant travaux, mission réalisée par un herpétologue -A4 Recréation de milieux favorables aux reptiles Cout : 1 journée terrain + rapport + matériel = 1000 €HT	Nuls
Alpiste aquatique <i>(Phalaris aquatica)</i>	Destruction de plusieurs individus au sein de la zone de travaux Destruction des habitats favorables à cette espèce	E1		- E1-Mise en défens des stations à proximité de la zone de travaux	Négligeable au vu de la répartition de l'espèce sur la commune	A1 A2	-E1 Mise en défens -A1 Transplantation des individus situés dans l'emprise des travaux Cout : 2 journées terrain + rapport + matériel : 1500 €HT -A2 Suivi des aires de transplantation Coût : 1 passage par an pendant 4 an + rapport 2000 €HT	Nuls

Légende :

E : mesure d'évitement

R : mesure de réduction

C : mesure de compensation

A : mesure d'accompagnement